



**ARRÊTÉ N° 2024-076**

**Portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps  
des officiers de port adjoints au titre de l'année 2025**

**La Ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013 modifié portant statut particulier des officiers de port adjoints ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions des ministères Territoires, Ecologie, Logement en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2025 ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

L'agent dont le nom figure dans la liste annexée au présent arrêté est inscrit sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port adjoints (grade de lieutenant de port de 2<sup>ème</sup> classe) au titre de l'année 2025.

**Article 2 :**

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 18 décembre 2024

Pour la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation et par délégation,

Le directeur du centre ministériel de gestion des personnels

Stéphane SCHTAHAUPS

**Annexe à l'arrêté n° 2024-076**

**Liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port adjoints  
au titre de l'année 2025**

<b>Civilité</b>	<b>Nom Prénom</b>
M.	DEMILLY David